



Texte détérioré

ntaires et Nouvelles

la tunique du Sauveur. — Le Jésus aurait porté pour Calvaire existe encore, exposée durant les jours d'anniversaire de la naissance des fidèles en l'église de la France, pour la première fois, qui est l'une des plus précieuses reliques du monde. Elle fut exposée pour la première fois en 1892.

En addition, cette tunique fut la reine Hélène, plus tard, en l'an 300 après Jésus-Christ, à la même reine la vraie Croix en Palestine.

anoine. — M. le chanoine, curé de St-Athanase, a été nommé, après de nombreuses années, de 83 ans. Né à Beau-Nicolet, il avait fait ses études à Québec, aux Trois-Rivières, et à Montréal. Il fut successivement curé de St-Hyacinthe, de St-Barnabé de Yamaska, et d'Iberville.

es affaires au pays. La grande majorité des entreprises de distribution.

tombe à Shanghai. Huit personnes sont noyées, d'après les statistiques, lors de trois cents barques coulé au milieu d'une tempête de la côte de la province.

es à la fin d'avril. Il est prévu que les routes du district puissent être ouvertes avant la fin d'avril. Il y a douze pieds de neige, ce qui est dit que nous serons retardés sur 1930 et 1931.

Bucharest. — Au moins 100 personnes ont été blessées et huit maisons détruites, à Isai, Roumanie, lors de séismes prolongés dans toute la Roumanie.

dans la ville de Québec. Le conseil fédéral de 1931 a décidé d'avoir cette année-là à la disposition de 22,654 logements. 9,752 maisons ont été construites en brique, 1,248 en bois, 88 maisons en pierre, 121 maisons en ciment et 85 maisons non terminées.

dis que nos cultivateurs ont eu un prix plus élevé pour le fromage, les œufs, les légumes de terre, aux États-Unis. En comparaison avec ceux de 1931, nous avons obtenu 16% de plus pour le beurre, 16% de plus pour le poulet, 3% de plus pour les cornes de boucherie, 3% de plus pour le New York. Il s'agit de cultivateurs. Toutefois les producteurs accusent une augmentation de 10% sur janvier 1933, à \$36.00.

des vaches laitières pour le lait de \$31.00, soit 2% de plus en janvier 1933 à \$31.67.

re d'Agriculture de la province, la moyenne des rendements poursuivis pendant les 93 fermes, a permis de constater un gain net résultant de la production de pommes de terre, chimique 4-8-10, de \$22.80 par acre, alors que pour la culture de blé 2-12-6 le gain net après déduction de l'engrais, n'est que de \$1.00.

GRATIS
UX INVENTEURS
VEAU MANUEL
DE L'INVENTEUR
ENVOYÉ SUR DEMANDE
RÉPONDRE AUJOURD'HUI
ERT FOURNIER
100, RUE ST-CATHERINE E. MONTREAL



Volume XXII—Henri Gagnon, Président,

QUÉBEC 5 AVRIL 1934

Frs Fleury, Gérant, — Numéro 14

Pour aider les producteurs de bacon

Sachant que le meilleur moyen de mettre le bacon canadien sur le même pied que celui de quelques autres pays qui nous font concurrence, et d'obtenir aussi le même prix qu'eux, est de produire et d'exporter un produit de qualité supérieure, beaucoup de cultivateurs profitent du système qui leur est offert par le ministère de l'Agriculture pour leur aider à se procurer de bonnes truies portières du type à bacon. Ces truies sont choisies par les agents du Ministère de l'Agriculture parmi celles qui ont le poids voulu pour faire une bonne catégorie de bacon (190 à 230 livres), sur les marchés de Vancouver, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Saskatoon, Prince Albert, Melfort, Winnipeg, Toronto, Montréal, et Moncton. Le Ministère paie la moitié des frais de transport à partir du marché jusqu'à destination; si l'acheteur le désire, les truies sont saillies avant d'être expédiées, et, dans ce cas, il n'y a rien à payer pour la saillie et la bête est aussi gardée gratuitement pendant quelque temps.

Centres de production de bonnes semences

Il est utile, à ce temps-ci, de rappeler aux cultivateurs que nous possédons des centres de production de bonnes semences où nous pouvons nous procurer les grains que nous serions dans l'obligation d'acheter. Cela nous évitera de mettre en terre des semences non acclimatées et dont les rendements sont inférieurs aux variétés produites sur nos fermes spécialisées dans la production de semences de qualité.

Les producteurs d'avoine "Bannière" sont localisés dans les comtés: Vaudreuil, Soulanges, St-Jean, Laprairie, Chambly, St-Hyacinthe, Yamaska, Joliette, Berthier, Kamouraska et Roberval.

L'avoine "Alaska", est produite pour la semence dans les comtés d'Abitibi et de Kamouraska.

Les principaux comtés producteurs de graine de trèfle sont: Vaudreuil, Soulanges, Châteauguay, St-Jean, Laprairie, St-Hyacinthe, Verchères, Yamaska, Joliette et Berthier.

La graine de mil se cultive principalement dans les comtés de Vaudreuil, Soulanges, St-Jean, Laprairie, Verchères, Joliette et Berthier.

L'orge de semence se produit surtout dans les comtés de Laprairie, St-Hyacinthe, Verchères, Berthier et Maskinongé.

La lentille dans le comté de St-Jean et Laprairie. Les pois, dans les comtés de Joliette et Roberval. Le lin dans Soulanges et le blé "Garnet" dans l'Abitibi.

La Coopérative Fédérée est en contact avec un bon nombre de ces centres de production où des coopératives de producteurs ont été formées, de sorte que cette organisation est en mesure de répondre effectivement aux demandes que l'on peut lui adresser pour des semences qui offrent toutes les garanties de pureté et propriété que le cultivateur particulier peut souhaiter.

Sous le titre: "Fabriqué au Canada", nous parvient la nouvelle suivante:

"Les directeurs d'une manufacture de machines agricoles ayant entendu dire qu'une de leurs machines avait vu un très grand nombre d'années de service sur une certaine ferme, demandèrent au propriétaire s'il consentirait à la passer à un autre cultivateur, qui cherchait une machine d'occasion. Ils reçurent la réponse que voici: "Je ne désire pas du tout vendre mon semoir actuellement, car je ne m'en sers que depuis 76 ans et je le conserverai tant qu'il ne sera pas au moins à moitié usé."

Nous en sommes pour apprécier la haute valeur des machines que fabriquent nos usines canadiennes, mais nous parions fort que notre bon cultivateur qui s'est servi de son semoir durant soixante-seize ans ne l'a pas laissé hiverner au bout du clos, sous la neige. Ce semoir devait avoir sa place, et une bonne, dans la grange ou la remise aux machines et aux voitures.

L'enregistrement supérieur des porcs

Nous nous rendons volontiers au vœu exprimé par les éleveurs de porcs réunis en congrès à Québec, en février dernier, en publiant dans ce numéro l'intéressante conférence donnée par M. J. Bisson, préposé au système d'enregistrement des porcs d'élevage pour la province de Québec, sur ce sujet.

Ce système d'enregistrement inauguré en 1928 par le Ministère fédéral de l'Agriculture a été, à la demande de l'Association canadienne des éleveurs de porcs, reconnu officiellement par le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail. Le Comité des livres généalogiques du bétail enregistre à présent les truies et les verrats qui sont qualifiés.

Dans ce travail complet, M. Bisson explique le but de cet enregistrement supérieur, ce qu'il vaut pour les cultivateurs qui veulent améliorer leurs troupeaux, et les qualités de reproduction, de maturité et d'abattage requises pour que les sujets soient éligibles à ce qu'il serait convenu d'appeler l'enregistrement à ce nouveau Livre d'Or des porcs d'élevage.

Nous engageons nos lecteurs et plus spécialement les éleveurs de porcs à lire attentivement ce travail, c'est à la demande des éleveurs que nous le publions d'ailleurs, et nous apprécions la gracieuseté de l'auteur, M. J. Bisson, qui nous a fait tenir son texte comme primeur.

Frais de production du fromage. — Un ordre de mérite

Les frais de fabrication du fromage canadien sont beaucoup moins élevés dans les grandes fabriques bien conduites que dans les petites fabriques, s'il faut en croire les chiffres recueillis au cours d'une enquête économique sur les opérations des fromageries de l'Ontario, conduite par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Les frais de fabrication se rattachent intimement à la quantité produite. La plus grande différence entre les fabriques où les frais étaient les plus élevés et celles où ils étaient le moins élevés, était de 1.68c par livre, ce qui équivaut à environ 15c par 100 livres de lait. Aux prix qui avaient cours en 1931, ceci représente une différence d'environ 20 pour cent. La différence entre les frais encourus dans le groupe de fabriques qui produisaient moins de 25 tonnes par an et ceux des fabriques où la production moyenne était de 175 tonnes par an, était de 1.16c par livre, soit environ 10c par cent livres de lait.

À la lumière des chiffres cités plus haut on verra mieux l'avantage qu'il y aurait d'augmenter la capacité de production de nos fromageries et de nos beurrieres, et, les conditions le permettant, fonder en une seule bonne fabrique paroissiale celles qui, dans certains rangs de paroisse, fonctionnent à perte ou ne sont pas capables de rétribuer un bon fabricant qualifié pour faire du produit de première qualité.

Deux choses sont essentielles pour nos fabriques laitières rurales: fabriquer bon marché, et mettre sur le marché des produits de première qualité et uniformes. Pour cela il faut que nos fabriques rurales soient supportées par une quantité de patrons capables de fournir du lait quotidiennement en volume raisonnable.

Dans un district agricole de cette province où la fabrication du fromage est en honneur, et où la qualité du produit est supérieure, il est question d'établir un ordre de mérite pour les patrons et les inspecteurs de fabriques de districts.

Ceci demande quelques explications que nous vous donnerons à l'instant.

Il serait question d'afficher dans chaque fabrique laitière deux tableaux d'honneur. Sur le premier, tous les cultivateurs qui fréquentent la fabrique seraient tenus au courant de la production moyenne de gras par vache des différentes fabriques dans une division d'inspecteur.

Sur le deuxième tableau serait enregistrée la production moyenne par vache de chaque troupeau dont le lait est fourni à la fabrique. Ces tableaux auraient, croyons-nous, pour bon résultat de créer une saine émulation parmi les patrons.

Nous croyons devoir signaler cette initiative à nos lecteurs. Dans le district qui nous occupe, elle fait suite à une campagne d'élimination de mauvaises vaches qui a été menée avec vigueur l'automne dernier et cet hiver. La plupart des cultivateurs qui ont fait cette sélection, qui s'imposait à cause d'une rareté notable de bons fourrages, (le foin se vendant à \$20.00 la tonne présentement) sont décidés de faire du contrôle laitier, selon le système de contrôle par la poste institué par le gouvernement provincial. Ces producteurs de lait sont intéressés à améliorer le rendement de livres de gras par acre de terre en culture, de sorte que l'ordre de mérite que l'on se propose d'établir, ne peut que les stimuler à surveiller l'alimentation et le rendement de chaque unité animale de la ferme.

Il est à souhaiter que l'on envisage le plus tôt possible l'amélioration de la production des fermes et des troupeaux laitiers sur cette base saine du rendement de livres de gras de beurre à l'acre.

Evidemment ceux qui veulent participer à ce mouvement doivent se résoudre à calculer un peu, et à cultiver leur ferme selon un plan de culture défini. On dit couramment que le seul fait pour un propriétaire de ferme d'adopter une telle résolution, c'est d'avoir déjà tourné le dos à demi à la routine qui nous a causé bien des embarras agricoles.

F. F.

CHOSSES D'UN AUTRE SIÈCLE

Ce que les vieux lisaient

Vente de chevaux

Nous attirons l'attention sur l'annonce de M. le Dr Tétu. Les chevaux qu'il offre sont le produit de croisement entre un étalon canadien de grande race, élevé dans le district de Montréal, et une jument poulinière remarquable. Tous ces animaux ont été élevés sous ses soins.

Depuis plusieurs années M. le Dr Tétu se livre à l'élevage des chevaux avec un succès marqué. Ses poulains de même que ses étalons ont toujours remporté des prix dans les concours. Il a beaucoup contribué à l'amélioration de l'espèce chevaline dans le comté de Kamouraska. Son exemple a fortement stimulé les éleveurs et créé une grande émulation, ce qui est toujours un grand bienfait pour la cause du progrès qui profite des efforts, des sacrifices et des essais de chacun.

Gazette des Campagnes, 15 avril, 1868.

Classification des Porcs et des Moutons pour le Marché

Le rapport mensuel fourni par la section du service de l'Industrie animale d'Ottawa pour le mois de janvier, indique que nous avons expédié, tant aux cours à bestiaux qu'aux sauciers, 3995 porcs, ce qui représente une augmentation de 339 têtes sur les expéditions du mois correspondant de l'année mil neuf cent trente-trois.

Sur ses 3995 têtes on compte 394 selectes, 1245 bacon, 1293 sujets de boucherie, 110 extra lourds, 822 légers à engrais, 27 truies No 1 et 69 de 2ème qualité.

Les comtés suivants montrent une augmentation sur les envois de l'an dernier. Ce sont: Arthabaska où l'on remarque une augmentation de 50%, Brome, Châteauguay, Compton, Drummond, Hull, Huntingdon, Joliette, Labelle, Laprairie, Laval, Lotbinière, Mégantic, Pontiac, Rouville, Shefford, Vaudreuil, Verchères et Yamaska.

Les chiffres pour Ontario sont de 109,776 porcs à rapprocher de 131,338 porcs en 1933, classés comme suit: 27,573 selectes, 56,901 bacon, 13,639 porcs à étal, la balance divisée dans les catégories inférieures.

Les expéditions de brebis et agneaux représentent, pour le même mois, 2,495 sujets contre 3,144 pour janvier 1933. Les principaux comtés expéditeurs ont été: Bagot, Beauce, Dorchester, Frontenac, Labelle, Lotbinière et Mégantic.

Ontario figuré avec 4,181 sujets contre 7,768 en 1933, pour le même mois.

Les perspectives du marché pour les porcs de qualité sont rapportées comme devant être excellentes, en raison du fait que nous avons comme cliente l'Angleterre qui peut recevoir du Canada, en vertu de l'accord économique d'Ottawa, 280,000,000 de livres de porcs à bacon.